

Rapport d'activités 2004

L'année 2004 s'est révélée un exercice riche en matière de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine industriel mais financièrement précaire. Les difficultés matérielles rencontrées durant l'année ont sérieusement mis en péril les activités, voire l'existence, du CEJARE, qui doit sa survie au développement du concept de mandats de prestations pour le service privé.

1. Installation et personnel

Aucun changement n'est à signaler concernant les locaux occupés par le CEJARE. Ils consistent en un bureau installé dans les locaux de Mémoires d'Ici, centre de recherche et de documentation du Jura bernois, et deux locaux d'archives (Renan et St-Imier). Quant au personnel, il est aussi resté le même en 2004. Il comprend un poste de responsable à 40%, occupé par Pierre-Yves Donzé. Le travail de secrétaire-comptable est confié à Séverine Perret Dalla Piazza, qui occupe un poste de collaboratrice à Mémoires d'Ici.

2. Activités du comité

Présidé par Laurence Marti, le comité s'est réuni à 8 reprises. Sa composition est restée la même, soit

- présidence: Laurence Marti
- vice-présidence: François Kohler

- secrétariat: Thierry Christ
- finances: Jean-Daniel Kleisl
- membres: Catherine Krüttli, Alain Cortat, Yves Froidevaux

Durant l'année écoulée, le comité s'est concentré sur un travail de consolidation de l'association, notamment sur le plan financier (diversification des rentrées financières et tâches de gestion courante), et de perspectives de développement du CEJARE. Relevons la présence de Laurence Marti, présidente, au sein du groupe de travail «Archives d'entreprises» de l'Association des archivistes suisses.

Aux postes des vérificateurs des comptes, Christian Vaquin a remplacé Roger Hayoz et fonctionne aux côtés d'Eric Siegenthaler.

Quant à l'association CEJARE, elle a compté durant cette année l'adhésion de 5 nouveaux membres (+6%), ce qui en porte le nombre à 80, dont 17 membres collectifs.

3. Fonds d'archives

L'année 2004 a été très riche dans le sauvetage d'archives économiques. Cinq fonds sont venus enrichir notre collection qui en comprend aujourd'hui douze au total. Ils proviennent de dons de privés, ainsi que des Offices des faillites et poursuites de Delémont et de Bienne-Jura bernois, grâce à la collaboration desquels des documents importants pour le patrimoine industriel jurassien ont pu être sauvegardés. Outre les archives des entreprises mécaniques Prata, à Tavannes, et Varman, à Court, les fonds suivants ont été sauvegardés:

Fonds Laneve, Cormoret

François Laneve (1903-1982) est né dans les Pouilles (Italie). Formé comme maçon, il s'installe au milieu des années 1920 dans le Valais puis vient s'établir après 1945 à Cormoret où il est employé chez un peintre d'origine tessinoise, Henri Gobi. Au décès de ce dernier, vers 1950, François Laneve reprend l'entreprise, qu'il

dirige pendant une vingtaine d'années, et collabore activement avec la maison Tamone de Villeret. Il n'emploiera jamais qu'un seul ouvrier, Angelo di Donato, qui lance sa propre entreprise à Courtelary lorsque François Laneve prend sa retraite, en 1971.

Ce fonds est constitué essentiellement de documents comptables de l'entreprise, datant des années 1950. Ils offrent un regard sur les conditions de travail des petits indépendants du secteur de la construction dans une période de forte croissance économique.

Fonds Henri Girod SA, Court

A l'origine de la société Girod se trouve une entreprise de mécanique fondée en 1899, dans laquelle Henri Girod entre vers 1910 et devient l'un des deux associés (avec Adolphe Allimann) en 1916. Dès 1929, il est seul à la tête de l'entreprise, transformée en société anonyme en 1961. La maison Henri Girod SA connaît une très forte croissance jusque dans les années 1970. Son succès, elle le doit notamment à la grande ingéniosité technique d'Henri Girod qui diversifie énormément sa production, dans un contexte de croissance économique (armement, décolletage, petite mécanique, appareils de mesure, etc.). A son décès (1978), l'entreprise est reprise par son neveu, Charles Miglierina, technicien de formation, présent dans la société familiale depuis 1949, puis par Gilbert Bouduban (1989) et Pierre Lerch (1999). La succession est toutefois difficile, en raison des difficultés commerciales liées à un marché de plus en plus compétitif. Des relations d'affaires sont entreprises en 1982 avec la maison bâloise ERAM SA, qui rachète Henri Girod SA en 1991, l'intègre à son groupe industriel et ferme le site de Court en 2001.

Le fonds Henri Girod est très complet. Il comprend aussi bien les procès-verbaux des organes dirigeants que la comptabilité et des documents relatifs aux biens immobiliers, au personnel, aux brevets. Cet ensemble permet de connaître les divers aspects de cette entreprise.



Personnel de la fabrique Henri Girod SA, vers 1943. CEJARE, fonds Girod.

Fonds Paul Wyss SA, Courtételle

La fabrique de boîtes de montres Paul Wyss est inscrite en 1952 au registre du commerce par Paul Wyss, fils de Joseph Wyss, né en 1899. Plusieurs de ses propres fils ont une formation technique (Guy Wyss est boîtier, Jean-Pierre et Laurent Wyss sont mécaniciens) et sont intégrés à l'entreprise, qui compte une petite dizaine d'employés dans les années 1950 et 1960. Transformée en société anonyme en 1965, elle fait alors essentiellement de la sous-traitance pour d'autres fabricants de boîtes jurassiens. Trois générations de patrons se succèdent à sa tête, avant qu'elle ne connaisse des difficultés commerciales liées à une forte concurrence mondiale dans la production de boîtes de montres moyen et bas de gamme, qui mène à sa faillite en octobre 2003.

Le fonds conservé par le CEJARE concerne essentiellement la production des boîtes de montres (registres des commandes, documentation relative à la clientèle, etc.), ainsi que les employés, les bâtiments et la marche de l'entreprise. Il donne une excellente image du fonctionnement de l'une des nombreuses petites entreprises

sous-traitantes de l'industrie horlogère qui ont fait le tissu industriel jurassien du 20^e siècle.

Consultation des fonds d'archives

Le CEJARE a accueilli en 2004 quatre personnes, qui ont effectué au total 23 visites. Il a aussi été répondu à trois demandes de renseignements par courrier. Cette activité est encore très peu développée et le CEJARE travaillera en 2005 à mieux faire connaître ses fonds auprès du public en général et des milieux spécialisés en particulier (historiens, économistes, journalistes, étudiants, enseignants, etc.).

4. Soutiens financiers

La stabilisation des ressources financières pour les années à venir a été l'un des principaux objectifs de l'exercice 2004 qui se solde par un déficit de 6'794 francs. Elle a été engagée dans deux directions : un soutien financier de la part de la République et Canton du Jura, d'une part, et le développement d'une politique de service aux entreprises, d'autre part.

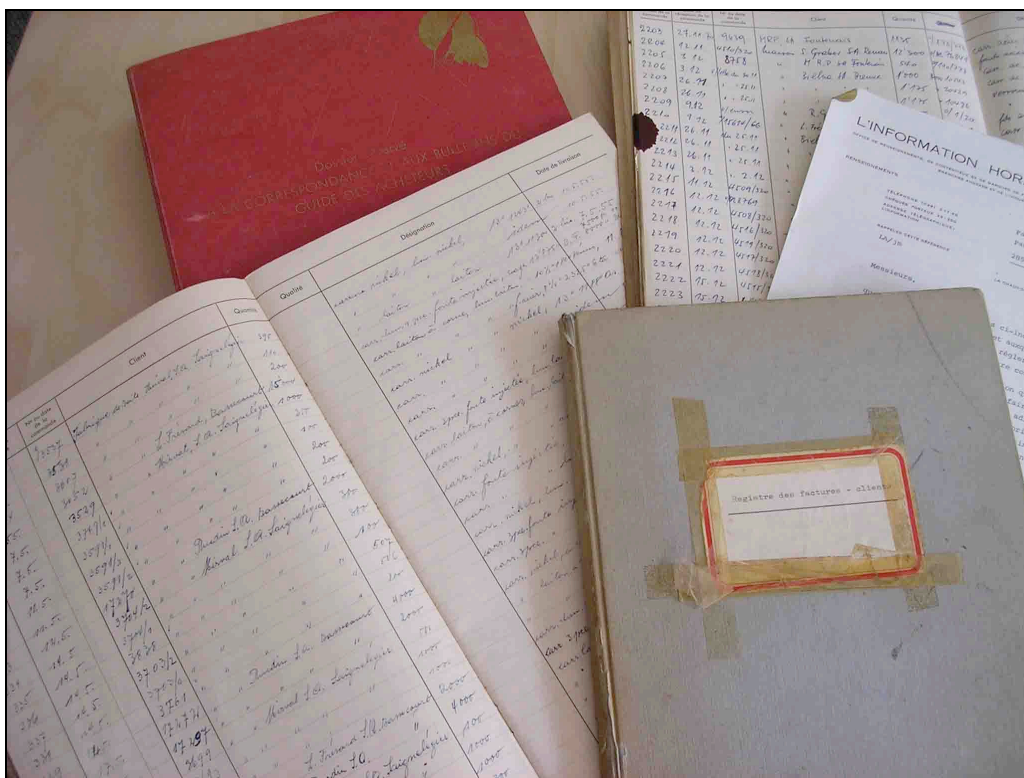
L'appui du canton du Jura apparaît en effet essentiel à la continuation des activités du CEJARE à une échelle interjurassienne. Une motion déposée par Maxime Jeanbourquin (PCSI), demandant une subvention similaire à celle accordée par le canton de Berne (25'000 francs par année), a été adoptée sous forme de postulat par le Parlement jurassien en août 2004. Le CEJARE est actuellement en attente d'une réponse de la part des autorités jurassiennes.

Quant à la diversification des ressources financières en direction de mandats de prestations pour le secteur privé, elle porte peu à peu ses fruits. Un premier mandat a été obtenu de la part de la Fondation horlogère de Porrentruy et permet de boucler l'exercice 2004.

Le CEJARE a enfin bénéficié en 2004 d'un soutien de la commune de Saint-Imier (2'000 francs) et des cotisations de ses membres (3'000 francs).

5. Service aux entreprises

Le concept de service aux entreprises établi en 2003 a été approfondi et amélioré au cours de cette année. Un premier mandat, accordé par la Fondation horlogère de Porrentruy, et portant sur le classement des archives de la société Dumont SA, Montignez, ainsi que la rédaction d'un historique sur cette entreprise, a occupé le responsable durant la première partie de l'année. Ce travail a permis de mesurer l'importance d'un tel service. Il permet tout d'abord d'apporter des ressources financières nouvelles nécessaires au bon fonctionnement du CEJARE. Ainsi, les mandats privés permettent pour l'exercice 2004 une couverture de 21.2% des dépenses d'exploitation. Mais aussi, la proximité ainsi créée avec le monde industriel permet de diffuser auprès des acteurs économiques une prise de conscience de la valeur du patrimoine industriel.



Archives Paul Wyss SA, détail

Afin d'encourager et de développer de telles synergies avec les milieux économiques, le CEJARE a travaillé sa communication et ses relations publiques

en direction de ces acteurs. Son responsable a assisté à l'apéritif inaugural de la Fondation horlogère de Porrentruy et a fait une présentation du Centre au comité de l'Association patronale de l'horlogerie et de la microtechnique (APHM) présidée par M. Walter von Kaenel. Enfin, notre brochure de présentation a été envoyée aux membres de l'ADIJ.

6. Communication et relations publiques

Mis à part le cas spécifique des milieux économiques abordé ci-dessus, le CEJARE a continué sa politique de communication entreprise dès sa fondation, à savoir une forte présence dans les médias régionaux. Des articles sont parus dans les journaux et magazines suivants☐

- *Le Quotidien jurassien*, 1^{er} mars, 5 mai et 4 octobre 2004
- *Le Journal du Jura*, 24 mai et 26 août 2004
- *L'Impartial*, 23 mars, 26 août et 15 octobre 2004
- *Le Temps*, 9 août 2004
- *Le Jura libre*, 8 avril, 29 avril et 2 septembre 2004
- *Radio Jura bernois (RJB)*, 6 juin et 25 août 2004
- *Fréquence Jura*, 25 août 2004
- *Actes de la Société jurassienne d'Emulation*, printemps 2004

La plupart de ces articles sont disponibles sur notre site internet à l'adresse☐

www.m-ici.ch/cejare.

Des activités d'informations spécifiques ont par ailleurs touché le monde politique du canton du Jura. Un courrier adressé aux députés et les contacts entrepris avec

les principaux groupes parlementaires ont permis au Parlement jurassien de prendre position face à la motion Jeanbourquin en connaissance de cause.

De plus, le CEJARE a eu l'occasion de se présenter à la Conférence de coordination francophone COFRA (12 mai, Tramelan) et à la Commission culture de l'Assemblée interjurassienne, qui, suite à cette rencontre, a envoyé une lettre de soutien aux Offices de la culture des cantons de Berne et du Jura, ainsi qu'aux chambres de commerce du Jura et du Jura bernois.

Enfin, les fonds d'archives du CEJARE ont été actualisés dans la base de données arCHeco qui recense les archives économiques suisses des diverses institutions publiques et privées (www.ub.unibas.ch/wwz/vsa/vsa-start-f.htm). Par ailleurs, Pierre-Yves Donzé a présenté une communication sur Aubry Frères SA, Le Noirmont, lors de la Journée d'études de la Société suisse d'histoire économique et sociale, à l'Université de Neuchâtel (13 novembre). Un article sur cette entreprise a aussi été publié dans la *Revue suisse d'histoire* (n°4, 2004). Le CEJARE commence ainsi à se faire connaître dans les milieux de la recherche, ce qui devrait avoir des retombées positives en matière d'utilisation des fonds d'archives.

Saint-Imier, mars 05